



Projet pédagogique ALSH de l'APEB « Les Mille et une Pattes »

Ce projet a été écrit en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs qui sera présente durant l'année scolaire 2020-2021

Cette année, choisis et fais-le tout seul !

Sommaire

- 1. Présentation de l'organisateur et référence au projet éducatif**
- 2. Public accueilli**
- 3. Périodes d'accueil**
- 4. Locaux**
- 5. L'équipe d'animation**
- 6. Thématique de l'année**
- 7. Journée type**
- 8. Horaires d'accueil et de départ**

1 Présentation de l'organisateur et référence au projet éducatif

Notre accueil de loisirs est un accueil collectif de mineurs sans hébergement géré par l'APEB, Association Pour une Éducation Buissonnière (association loi 1901). Le projet éducatif de l'APEB s'articule autour de 4 objectifs majeurs :

- Grandir et s'épanouir dans les temps de loisirs
- Éduquer au vivre ensemble
- Permettre aux jeunes et aux enfants de vivre de réels moments de plaisir et de détente
- Promouvoir l'éducation à l'environnement.

2 Public accueilli

Des enfants de 3 ans (certains pourront avoir 2 ans et demi en septembre 2020) à 11 ans seront accueillis sur le site de l'établissement scolaire St Gabriel.

Le présent document développe les axes pédagogiques mis en place pour les enfants de 6 à 11 ans.

Un autre document est spécifiquement consacré à l'accueil des enfants les plus jeunes (3-5 ans).

L'APEB a le souci d'ouvrir ses propositions à tous les enfants quelles que soient leurs origines géographiques, sociales, ethniques ou religieuses dès lors que leurs familles sont adhérentes au projet éducatif de l'association.

Dès le premier jour de fréquentation de l'accueil de loisirs, l'équipe d'animation sera en possession d'un dossier d'inscription complet. Celui-ci comprend les coordonnées des responsables légaux des enfants, une fiche sanitaire, différentes autorisations parentales ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle d'accident.

3 Périodes d'accueil

L'accueil de loisirs de l'APEB sera ouvert les mercredis et vacances scolaires (sauf les vacances de Noël et la coupure estivale du mois d'août), de 8h à 18h30.

4 Locaux et espaces

L'ALSH accueillera les enfants sur le site de l'école St Gabriel, doté, pour les enfants du « secteur élémentaire » :

- de 3 salles d'activités : le réfectoire, un gymnase et une salle de garderie.
- d'un réfectoire qui leur est dédié pour le déjeuner (différent de celui des enfants du «secteur maternel»).
- d'espaces extérieurs dont la cour de récréation et un préau.

5 L'équipe d'animation

La notion d'équipe est importante pour la bonne marche d'un accueil de loisirs. Elle se compose d'une directrice ainsi qu'une équipe d'animateurs permanents adaptée en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Le directeur

- .. Il est garant de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- .. Il est le garant de la mise en œuvre du projet pédagogique.
- .. Il a en charge la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel.
- .. Il gère les relations avec les différents partenaires (prestataires de service, partenaires, municipalité, etc).
- .. Il a en charge la gestion quotidienne du centre (administrative, financière et matérielle).
- .. Il a un rôle de formation des animateurs, de suivi et de validation des stagiaires.
- .. Il organise l'accueil et le départ des enfants avec un animateur désigné à cet effet.
- .. Il a un rôle central dans la communication avec les parents : il se rend disponible, il est à l'écoute des demandes, informe et rassure.

Les animateurs/trices

Après des enfants

- .. Ils sont garants de la sécurité physique, morale et affective des enfants.
- .. Ils sont à l'écoute des enfants et répondent à leurs demandes.
- .. Ils savent accepter le refus ; solliciter sans forcer.
- .. Ils sont force de proposition et s'adaptent quand une activité ne fonctionne pas.
- .. Ils savent adapter les activités à l'âge des enfants.
- .. Ils gèrent complètement leurs activités, de la préparation jusqu'au rangement.
- .. Ils respectent les enfants en tant qu'individu à part entière.
- .. Ils font part au reste de l'équipe des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes).
- .. Ils connaissent les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités.
- .. Ils se positionnent en tant qu'adultes référents, exemplaires, tant sur le plan de l'attitude, du comportement que sur le plan du langage.
- .. Ils prennent en compte la diversité des enfants, sans favoriser ni exclure.

6 Thématique de l'année

Le fil rouge de cette année, pour les plus jeunes comme pour les plus grands, sera :

« Choisis et fais le toi-même ».

L'objectif principal est de faire comprendre à l'enfant qu'il peut fabriquer lui-même des objets de la vie courante, technologiques, artistiques et créer des univers issus de son imaginaire, à partir de l'existant, expérimenter, sortir de la logique consumériste, se débrouiller tout seul : LE RENDRE ACTEUR DE SON LOISIR.

Intention éducative : Permettre aux jeunes et aux enfants de vivre de réels moments de plaisir et de détente durant les temps de loisirs

Objectif général : « Faire découvrir aux enfants la possibilité de faire des choix qui leur sont propres et de réaliser par eux-mêmes »

7 Journée type

Les matinées seront organisées autour d'ateliers pour certains permanents tels que «la vie quotidienne » : coin lecture, coin jeux de société, coin jeux de construction, dînette, poupées, coin voitures, legos...un peu comme à la maison, pour d'autres ponctuels tels que : « ateliers créatifs », «ateliers sportifs », «ateliers artistiques »..., aux heures où le niveau de vigilance et d'attention des enfants sont les plus élevés.

Quoi qu'il en soit, toutes les activités et ateliers proposés par notre accueil de loisirs resteront ludiques et les enfants y participeront sur la base du volontariat. Aucune activité ne sera imposée.

8h-9h : accueil et temps libre organisé. Découverte des activités de la matinée

9h-9h15 : Inscription des enfants au sein des différents ateliers.

9h30-11h30 : ateliers variés

11h30-12h00 : rangement, passage aux toilettes et lavage de mains avant le repas

12h-13h00 : déjeuner

13h-14h15 : temps libre organisé mais calme chez les primaires

3-4 ans, la sieste (13h/...) : chaque enfant a la possibilité de faire la sieste ou d'être en temps calme dans le dortoir selon ses besoins et envies et d'en sortir à son rythme. Pendant ce même temps les enfants ne désirant ni dormir ni se reposer peuvent profiter des espaces aménagés dans une autre salle mais dans le calme. On considère que ce temps après repas favorise la digestion et la poursuite de la journée dans les meilleures conditions possibles.

4-5 ans, le temps calme (13h/14h30) : se vivra dans la salle d'accueil du matin ou dans la garderie ou sous le préau en fonction du temps autour de jeux de société, de lecture de contes, d'album, de yoga etc... ou d'activités posées. Mais possibilité pour les enfants qui en ont besoin ou envie de faire la sieste.

6-11 ans, le temps calme (13h4h) : se vivra dans la salle de garderie ou dans le gymnase au travers de jeux de société, d'activités posées puzzle, plus plus, jeux de construction, lecture, débat...

14h/14h30-16h : inscription aux activités de l'après-midi puis temps d'activités et d'animations

16h-16h30 : goûter

16h30-17h : rangement des activités et préparation au départ

17h – 18h30 : départs échelonnés et temps libre organisé.

8 Horaires d'accueil et de départ

	Accueil	Départ
Journée complète	Entre 8h et 9h	Entre 17h00 et 18h30
Matinée sans repas	Entre 8h et 9h	Entre 11h45 et 12h00
Matinée avec repas	Entre 8h et 9h	Entre 13h et 14h
Après-midi sans repas	Entre 13h et 14h	Entre 17h et 18h30
Après-midi avec repas	Entre 11h45 et 12h	Entre 17h et 18h30